

Embargo: 18.01.2019, 19.00 heures

Se suicider par crainte de mourir

Discours de l'Albisgüetli du 18 janvier 2019 à l'occasion de la
31^e assemblée de l'Albisgüetli de l'UDC du canton de Zurich
à la maison de tir de l'Albisgüetli à Zurich

par Christoph Blocher, anc. conseiller national et anc. conseiller fédéral

La version écrite sera publiée le 18 janvier 2019 dès 19 heures sur
www.blocher.ch, www.svp-zuerich.ch et www.svp.ch.

La vidéo du discours pourra être vue samedi, 19 janvier 2019 dès 11 heures sur
www.blocher.ch, www.svp-zuerich.ch, www.svp.ch.

Les versions écrite et orale du discours font foi. L'orateur se réserve le droit
de s'écarter fortement du manuscrit.

Table des matières

I.	Introduction	3
II.	Un pays sous pression	3
III.	Une Suisse sans UDC?	4
IV.	Que nous apporte l'accord institutionnel?	6
V.	Un coup mortel porté à la Suisse libre	9
VI.	Satisfaction du Conseil fédéral	10
VII.	Se suicider par crainte de mourir	11
VIII.	Où en sont les autres partis?	13
IX.	Le mandat de l'UDC dans la campagne électorale	15
X.	Fin	16

Monsieur le Président de la Confédération,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs des Candidates et Candidats au Conseil d'Etat,
Messieurs les Présidents de parti,
Messieurs les Présidents de groupe parlementaire,
Mesdames et Messieurs les Conseillères nationales et Conseillers nationaux,
Mesdames et Messieurs les Députées et Députés aux Grands Conseils de plusieurs cantons,
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de commune, Conseillères communales et Conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs les Juges fédéraux, cantonaux et de district et Procureurs généraux,
Messieurs les Divisionnaires et Brigadiers,
Mesdames et Messieurs,
mais principalement vous, Chers Membres, Amis et Hôtes de l'UDC Zurich,
soyez les bienvenus!

I. Introduction

Je vous adresse une cordiale bienvenue à cette **31^e assemblée de l'Albisgüetli de l'Union démocratique du centre du canton de Zurich**.

Bienvenue en ce lieu des **prises de position courageuses**.

Bienvenue en ce lieu où **les choses sont appelées par leur nom**,

en ce lieu où c'est une tradition de **prendre parti pour le peuple et notre pays!**

II. Un pays sous pression

Chers Compatriotes,

Il existe une constante historique depuis la fondation de la Confédération suisse: la **pression qui s'exerce sur notre pays**.

Depuis plus de 700 ans, **la liberté et la sécurité de la Suisse**, mais aussi notre Constitution exceptionnelle sont régulièrement des **pierres d'achoppement** pour des **puissances étrangères**. Aujourd'hui comme hier, on tente de faire marcher la Suisse par le bâton et la carotte. Mais il n'y a rien d'inquiétant à cela. C'est une **normalité historique**.

Malheureusement, la **résistance** face à ces menaces et contraintes **n'a pas toujours appartenu à la normalité** dans notre pays. C'est particulièrement vrai aujourd'hui.

Cela dit, durant les trente années écoulées, l'UDC – **notamment par ses messages émis depuis cette salle de la maison de tir de l'Albisgüetli** – a appartenu aux **principales forces de résistance** face aux attaques portées contre la liberté suisse, contre la sécurité, la prospérité, la qualité de vie et l'autodétermination de notre pays.

III. Une Suisse sans UDC?

Mesdames et Messieurs, où serait la Suisse aujourd'hui sans l'UDC? C'est une évidence: **elle serait membre de l'UE**. Et peut-être serions-nous contraints de préparer désormais un "Suixit".

Aujourd'hui nous pouvons dire tranquillement aux Anglais que les Suisses ont déjà décidé en 1992 – donc au milieu d'une forte récession économique – de n'adhérer ni à l'Espace économique européen (EEE), antichambre de l'UE, ni à l'UE. C'était un choix plus sage que d'adhérer à l'UE pour ensuite en ressortir. **Il est souvent plus difficile de divorcer que de se marier!**

L'impressionnante votation de 1992, **où le peuple et les cantons ont voté pour l'indépendance et l'autodétermination avec une participation de près de 80%**, n'a malheureusement pas marqué la fin des menaces étrangères contre notre liberté. Bien au contraire: aujourd'hui les pays qui refusent de reprendre du droit étranger s'exposent à des menaces d'une douce violence – que ce soit de la part des **Etats-Unis, de l'OCDE, de l'ONU, du G20**, mais ces jours-ci principalement de la part de l'UE.

Notre président de la Confédération Ueli Maurer a évoqué à juste titre la **"constante jalousie de la liberté ressentie par l'étranger"** et la **"constante fatigue de la liberté à l'intérieur du pays"**.¹ Il est vrai que notre liberté est **admiration** à l'étranger, mais elle y suscite également de la jalousie. La dernière attaque de la Commission UE contre notre pays a commencé il y a huit ans et elle dure toujours. L'UE exige que la Suisse conclue un "accord institutionnel". On parle également d'un "accord-cadre". José Barroso, ancien président de la Commission UE et prédécesseur de Jean-Claude Juncker, a adressé en 2013 une lettre au Conseil fédéral en exigeant le **"rattachement institutionnel de la Suisse aux processus de décision de l'UE et à la juridiction UE"**.

Que cachent ces beaux mots? Nous le savons aujourd'hui: **le législateur suisse, donc le peuple suisse et le parlement suisse, serait dans une large mesure remplacé par l'UE**. Pour faire bonne mesure, la **Suisse devrait reconnaître la Cour de justice UE** comme instance judiciaire suprême, et cela également pour la majeure partie de la future législation suisse qui devra précisément être reprise de l'UE. Ou, comme le disait l'ancien secrétaire d'Etat Yves Rossier, la Suisse accepte du **"droit étranger"** et des **"juges étrangers"**.²

(C'est parce qu'Yves Rossier a dit la vérité que le Département fédéral des affaires étrangères l'a déplacé à Moscou. Il est dangereux de dire la vérité au Palais fédéral. Yves Rossier peut s'estimer heureux de ne pas avoir été envoyé en Sibérie!)

Mesdames et Messieurs, comment le Conseil fédéral a-t-il réagi face à cette exigence de rattacher la Suisse à l'UE? Nous le savons aujourd'hui. Il s'est empressé de donner suite à la demande. Concrètement, il a formulé un mandat de négociation tout en déclarant que la Suisse était prête à accepter un tel **traité de soumission**.

¹ Ueli Maurer: Pourquoi la Suisse a-t-elle besoin de plus de liberté? Exposé au séminaire des cannes de l'UDC à Bad Horn, 01.01.2011
<http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/de/home/documentation/reden/liste/detailspeech.37152.nsb.htm>

² Chefdiplomat akzeptiert fremde Richter. Dans: «NZZ am Sonntag», 19.5.2013.

Nous avons lancé une mise en garde déjà lors de notre assemblée de l'Albisgüetli de 2014 et nous avons relevé qu'**un tel accord doit absolument être soumis au référendum obligatoire comme ce fut le cas pour le traité EEE**. Et nous avons clairement dit que jamais on ne pouvait accepter un traité de soumission.

Nous avons exigé qu'un accord qui non seulement ignore notre Constitution, mais qui s'y superpose et qui évince le peuple et les cantons du pouvoir politique doit être approuvé par le peuple et les cantons ainsi que par le parlement. Or, il semble que l'administration fédérale s'y refuse. Il est prévisible que le Conseil fédéral cédera aux pressions et que le Parlement approuvera lui aussi cette perte éclatante de souveraineté sans la soumettre obligatoirement au peuple et aux cantons.

Et voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, nous devons nous préparer dès à présent à un vote référendaire. **Exactement comme il y a 27 ans lors de la votation sur le traité EEE/CE, il s'agira de sauver l'indépendance de la Suisse.**

Oui, Mesdames et Messieurs, cette situation calamiteuse et sans issue dans laquelle nous a mis ce projet d'accord-cadre, appelé aujourd'hui officiellement accord institutionnel, nous aurions pu l'éviter si on avait suivi en 2014 l'avis de l'UDC. Rappelez-vous le 17 janvier 2014 – il y a donc juste cinq ans – lorsque nous avons proposé à notre invité Didier Burkhalter, alors président de la Confédération et chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), la bonne réponse à donner à Monsieur José Manuel Barroso, président de la Commission UE, qui demandait le rattachement de la Suisse à l'UE. Nous avons gentiment proposé au conseiller fédéral une lettre à écrire à Monsieur José Manuel Barroso, président de la Commission UE.

Nous connaissions cette bonne réponse. Nous avons juste un petit doute concernant l'adresse de la lettre. Nous écrivions "Cher Monsieur Barroso" alors que nous aurions dû écrire "Votre Excellence", des mots qui ont du mal à passer des lèvres suisses. Nous avons donc opté pour "Cher Monsieur Barroso". Mais comme le président de la Confédération tutoie le président de la commission UE – une coutume d'ailleurs regrettable – nous avons compris que cette adresse était également fautive. Nous aurions donc dû écrire "Cher José" ou en bons Suisses "Salut Joseph!"

Voici donc un extrait de notre projet de lettre:

"Notre Constitution fédérale, qui repose sur plusieurs siècles d'expérience et d'histoire et qui a apporté paix, démocratie et liberté à notre pays durant 200 ans, stipule comme élément central la sauvegarde de l'indépendance ainsi que la protection de la liberté et des droits du peuple.

Le Conseil fédéral suisse doit tenir compte de cette disposition constitutionnelle centrale en examinant les questions institutionnelles concernant l'UE. Il doit aussi prendre en considération le fait que le souverain suisse – en Suisse, il s'agit des citoyennes et des citoyens – n'est pas prêt à renoncer à l'indépendance et à la liberté de son pays ainsi qu'à la démocratie directe. Comme gouvernement soumis à ce souverain, le Conseil fédéral doit également se tenir à ces principes même s'il éprouve quelques sympathies à l'égard de votre demande.

Vous comprendrez dans ces conditions, Cher Monsieur le Président, que la Suisse, en tant qu'Etat indépendant qui n'a absolument pas l'intention d'adhérer de manière directe ou indirecte à l'UE, ne peut accepter votre exigence d'un 'rattachement institutionnel', ni au niveau de la législation, ni à celui de la juridiction."

Nous avons ensuite recommandé le passage suivant pour la lettre à Monsieur Barroso:

"Le Conseil fédéral ne considère pas non plus comme une solution adéquate le projet visé par les négociateurs, à savoir de placer à l'avenir la Suisse devant l'alternative de reprendre automatiquement du droit UE ou de se soumettre à des sanctions, appelées également depuis quelque temps mesures de compensation, de la part de l'UE. Il ne s'agirait en effet que d'un semblant de sauvegarde de la souveraineté suisse. Notre pays ne peut donc y adhérer."

Notre lettre se concluait comme suit:

"La Suisse est cependant volontiers prête à poursuivre les contacts sur la base d'entretiens entre deux fédérations d'Etats indépendantes – la Confédération suisse, d'une part, et l'Union européenne, d'autre part – et de chercher des solutions convenant aux deux parties tout en sauvegardant dans tous les cas la souveraineté aussi bien de l'UE que de la Suisse."

Dans cet esprit de partenariat ouvert et constructif, je me réjouis, Cher Monsieur le Président, de discuter avec vous, nonobstant nos histoires différentes et nos conceptions différentes de l'Etat, de solutions dans le cadre du processus politique qui a fait ses preuves."³

(Mesdames et Messieurs, j'ai demandé un jour à Albert Bächtold, fameux poète en dialecte alémanique et décédé depuis longtemps, ce qu'il aimait à lire. Il m'a répondu ce qui suit: "Quand je ne vais vraiment pas bien, je me lis moi-même pour me faire plaisir!" Comme vous le voyez, j'y suis presque aussi!)

Malheureusement, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas notre lettre qui a été adressée à Barroso, alors qu'elle eût été sans conteste la meilleure réponse à donner par notre gouvernement.

IV. Que nous apporte l'accord institutionnel?

Mesdames et Messieurs, voilà donc comment nous avons été confrontés à ce fatal accord institutionnel. Mais qu'apporte certainement et probablement ce traité à la Suisse?

- 1) L'UE édicte des lois que la Suisse doit reprendre à son compte. Le peuple et le parlement sont évincés de leur rôle de législateur. Il s'agit donc d'un classique traité de soumission, d'un traité colonial!
- 2) La Suisse reconnaît la Cour de justice UE, donc des juges étrangers. La Cour de justice UE a deux mandats:
premièrement, elle est l'instance juridictionnelle suprême de l'UE, c'est-à-dire elle décide du droit UE.

³ Projet de lettre pour le conseiller fédéral Didier Burkhalter à l'intention de José Manuel Borroso, président de la Commission UE; cf. Christoph Blocher: "Kein EU-Beitritt auf Samtpfoten", 26^e discours de l'Albisgüetli du 17 janvier 2014, p. 21–23.

<https://www.svp-zuerich.ch/files/2014/01/Definitiv-Albisgüetlirede-schriftliches-Exemplar-2014.pdf>

deuxièmement, **elle a la tâche d'imposer la priorité du droit UE par rapport à tous les droits nationaux des pays membres de l'UE.** Ses juges ne peuvent donc faire autrement que de défendre les intérêts de l'UE.⁴

- 3) **L'accord institutionnel met fin à la voie bilatérale.** Un accord bilatéral réunit deux parties placées sur un pied d'égalité. Or, l'accord institutionnel contraint la Suisse de reprendre des lois édictées par l'UE. L'UE ordonne et la Suisse obéit. Il ne s'agit donc absolument plus de bilatéralisme.
- 4) Si la Suisse s'oppose à une disposition UE, celle-ci a le droit de prendre des **sanctions** qu'elle appelle aimablement **mesures de compensation.** **Les Suisses ne sont donc plus libres de décider de leurs affaires.**
- 5) La Suisse ne devrait plus seulement supporter les actuelles pénibles **clauses de la guillotine**, selon lesquelles la résiliation d'un accord entraîne l'abolition de tous les autres, mais se verrait imposer une **clause de guillotine supplémentaire** concernant l'accord institutionnel et de **nouvelles clauses de la guillotine pour tous les futurs traités conclus avec l'UE.**
C'est dire que la Suisse serait enchaînée définitivement et de plusieurs manières à l'UE.
- 6) L'accord institutionnel s'applique aux traités touchant au marché intérieur. **Cinq accords d'accès au marché sont explicitement concernés (libre circulation des personnes, transports terrestres, obstacles techniques au commerce et agriculture).** Toutes les règles que l'UE édicte dans ces secteurs doivent être reprises par la Suisse.
- 7) D'autres accords pourraient également tomber sous le coup de cette réglementation, soit en particulier **l'important accord de libre-échange de 1972.** Il a déjà été convenu dans la déclaration d'intention que des négociations seraient ouvertes à ce sujet. L'UE décide seule de ce qui concerne le marché intérieur.
- 8) Que cela signifie-t-il concrètement **pour la vie quotidienne?**
 - La Suisse ne pourrait plus définir seule des **mesures de protection des salaires**, mais la décision appartiendrait à l'UE. (Les syndicats ne s'en sont rendu compte que récemment à propos des **mesures d'accompagnement.**) Ceux qui veulent s'enchaîner à l'UE, voire y adhérer comme cela est prévu dans le programme du PS, doivent également se soumettre aux lois UE sans aucune exception. **C'est la fin de l'autodétermination!**
 - Le **niveau des salaires suisses** ne pourra plus être tenu. Il continuera de baisser.
 - **L'immigration de masse** augmentera encore plus. Le peuple suisse a certes décidé qu'il ne veut plus de la libre circulation des personnes, mais **l'UE veut même davantage de libre circulation des personnes.**
 - Les conséquences seront **un nombre encore plus élevé d'étrangers, une hausse de la densité démographique, une pénurie de terrains, des routes bouchées, des trains bondés, etc.**
 - La Suisse doit apporter des **contributions énormes aux charges sociales** comme cela est prévu dans la directive UE sur la citoyenneté européenne.
 - La Suisse doit, sur ordre de l'UE, **donner le droit de vote et d'élection** à tous les citoyens UE résidant en Suisse. Cela est d'ailleurs déjà prévu pour le droit de vote au niveau communal. (Mesdames et Messieurs, je n'ai rien contre les Rou-

⁴ "Wir können unsere Kompetenzen nicht erweitern." Le président de la Cour de justice UE (CJUE), Koen Lenaerts, parle de la Pologne, de la crise des réfugiés et de la Suisse. Dans: „Neue Zürcher Zeitung“, 9.2.2016, p. 4.

mains, mais je ne suis pas certain que vous teniez absolument à avoir un président de commune d'origine roumaine...).

– **L'expulsion de criminels étrangers** dans des pays membres de l'UE est interdite par l'accord institutionnel. Donc, **encore plus de criminalité en Suisse**.

– L'objectif de l'UE est d'obtenir pour les ressortissants UE vivant en Suisse **exactement les mêmes droits que pour les citoyens suisses**. Ce sera une réalité inévitable avec l'entrée en vigueur de l'accord institutionnel. Les Suisses auront donc toujours moins voix au chapitre dans les domaines les concernant.

– **La suppression des banques cantonales et assurances des bâtiments dans leur forme actuelle** sur ordre de l'UE est certaine, car, selon le droit UE, il s'agit de formes interdites d'aides économiques.

– La **règlementation actuelle des usines électriques** sera également interdite.

– La mise sur un pied d'égalité des **frontaliers** et des Suisses, notamment en matière de **prestations sociales**, coûtera des centaines de millions de francs supplémentaires à la Suisse.

– **L'uniformisation des normes sans participation de la Suisse** et les **règlementations des importations et exportations agricoles sans participation de la Suisse** sont d'autres conséquences.

– **De nouvelles négociations sur l'accord de libre-échange de 1972** – il s'agit du principal accord sur le libre accès au marché UE – étant d'ores et déjà prévues, il est également prévisible que **ce traité tombe lui aussi sous le coup de l'accord institutionnel**. C'est ouvrir la boîte de Pandore, par exemple en vue d'une **harmonisation fiscale** au niveau international.

– **L'UE décide en dernier ressort de ce qui concerne le marché intérieur**. Comment empêcher que le taux de TVA suisse de 7,7% ne soit pas considéré par l'UE comme une discrimination économique, si bien que **notre pays serait contraint de le porter à au moins 15%**, taux minimal imposé dans l'UE?

– En signant l'accord institutionnel, la Suisse devrait procéder à des **versements réguliers au fonds de cohésion UE**. D'ores et déjà, le Conseil fédéral a approuvé une deuxième tranche de 1,3 milliard de francs pour les dix années à venir.

9) Mesdames et Messieurs, on veut nous faire avaler une juridiction étrangère en arguant de la création d'un **tribunal arbitral**. Or, ce dernier est **totale­ment lié aux conditions imposées par le Cour de justice UE**. Celle-ci doit être appelée pour tout ce qui touche au droit UE, c'est-à-dire quasiment pour toutes ces réglementations en cas de reprise de droit UE par la Suisse. **Ses décisions sont contraignantes et doivent être reprises telles quelles par le tribunal arbitral.**⁵ Si nous nous laissons leurrer par la combine du tribunal arbitral, nous sommes aussi naïfs que le petit chaperon rouge qui n'a pas compris que le loup était toujours un loup, même s'il avait mangé de la craie et s'il s'était affublé du bonnet de nuit de grand-mère!

10) La Cour de justice UE a **interdit à l'UE de signer la Convention européenne des droits de l'homme**. Elle n'accepte aucune instance judiciaire au-dessus d'elle, même pas la **Cour européenne des droits de l'homme**.

11) L'UE vise l'**interdiction de l'utilisation de l'argent au comptant**. Comment la Suisse pourrait-elle y échapper?

⁵ Thomas Cottier: Für eine Anbindung an bestehende Efta-Strukturen. Dans: „Neue Zürcher Zeitung“, 12.7.2013, p. 21. – „Bund setzt auf Pseudo-Lösung“, la Suisse est en train d'abandonner sa souveraineté affirme l'expert européen Dieter Freiburghaus. Dans: „20minuten“, 28.6.2013, S. 7.

- 12) L'accord institutionnel mine le **fédéralisme suisse et l'autonomie communale**. La marge de manœuvre des cantons s'amenuiserait constamment, car on ne connaît pas dans l'UE le principe d'un Etat qui se construit du bas vers le haut.
- 13) L'UE peut imposer à la Suisse ses **directives sur le certificat professionnel européen**. Cette décision minerait le système dual de formation professionnelle dont l'efficacité n'est plus à prouver. Résultat: **le niveau de la formation suisse baisse**.
- 14) L'accord institutionnel **augmente le nombre de lois et de prescriptions**. La **densité normative internationale** augmentera forcément.
- 15) Après la conclusion de l'accord institutionnel, la Suisse ne pourra plus adopter des **règlementations qui tiennent compte de ses particularités nationales**. Elle n'aura plus non plus les moyens de combattre indépendamment des **surrèglementations**.
- 16) Bref, la signature de cet accord équivaut à **acheter un chat en poche**. Nous ne savons pas quelles règlementations nous devons reprendre à l'avenir. Nous ne savons même pas comment l'UE se développera. **Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'UE défendra toujours ses propres intérêts et jamais les nôtres!**

Mesdames et Messieurs, l'industriel **que je suis et qui a durant toute sa vie travaillé pour l'exportation** vous le dit tout net: l'accord institutionnel est **nuisible pour les entreprises qui produisent en Suisse**. Il **réduit leur compétitivité; il est hostile à l'emploi, réduit nos avantages économiques, menace la paix sociale et abaisse le niveau salarial**. Il signifie la **fin des accords bilatéraux** et les remplace par le diktat de Bruxelles.

Qui donc serait encore intéressé à investir en Suisse si sa production chère, mais de haute qualité, est nivelée par le bas, car régie par les mêmes conditions-cadres que celles régnant dans l'UE? Qu'est-ce qui pourrait encore inciter les entreprises suisses actuelles à rester dans le pays alors qu'elles sont soumises aux mêmes mauvaises conditions que dans l'UE?

V. Un coup mortel porté à la Suisse libre

Mesdames et Messieurs, il est advenu ce qui devait advenir: **quand on a dès le début mal réglé les aiguillages, il ne faut pas s'étonner de rater la destination prévue**. Les choses ont vraiment mal tourné.

Nous voici donc confrontés à un accord inacceptable. Et la grande majorité de la classe politique est figée comme le lapin devant le serpent – en l'occurrence la Commission UE. Ils en ont les genoux qui tremblent, ces gens. Ils sont totalement apeurés. Ils ont une peur bleue devant les menaces de l'UE. Comme avant la votation sur l'EEE/CE, ce club de trouillards qui a approuvé ce mandat fatal craint l'effondrement de l'économie et du pays. Combien de fois avons-nous vu ces milieux fatigués de la patrie suisse annoncer la fin du monde si la Suisse ne se soumettait pas humblement aux exigences de l'UE? On leur rappellera donc cette magnifique phrase du grand et entêté Winston Churchill: **"Un individu qui cherche à s'aligner**

(appeaser) est quelqu'un qui nourrit un crocodile dans l'espoir que la bête le dévorera en dernier."⁶

Hans Hess, président de Swissmem, a peur des menaces de l'UE, notamment de la menace de ne pas prolonger l'**équivalence boursière**. Il ne veut pas admettre que la Suisse a déjà écarté ce danger. Il est du devoir de l'administration fédérale de préparer un plan B. Pour une fois, et grâce à notre président de la Confédération Ueli Maurer, le Conseil fédéral a agi sagement et approuvé une solution efficace. La Suisse s'en sortira indemne.

Quelques jours avant la séance décisive du Conseil fédéral du 7 décembre 2018, **l'UE a menacé la Suisse de ne pas prolonger l'équivalence boursière si l'accord n'est pas signé le 7 décembre 2018.**⁷ Le Conseil fédéral n'a pas signé et que s'est-il passé? Rien. Une UE penaude a prolongé de six mois supplémentaires la reconnaissance de l'équivalence boursière.⁸

Les marchands de peur refusent d'admettre que **cet accord institutionnel affaiblit nos institutions actuelles et impose à la Suisse un régime de subordination.**

Mesdames et Messieurs, le contenu de l'accord est désormais public, depuis le 16 janvier dernier non seulement en français mais aussi en allemand. A chaque relecture je fais de nouvelles découvertes. On lit par exemple dans l'article 19 le passage suivant: **"Tous les procès-verbaux font également partie intégrante de cet accord."** En d'autres termes, la signature de ce traité ne couvre pas seulement les obligations contractuelles, mais aussi **tous les procès-verbaux joints en annexe**. Je vous invite à lire ces procès-verbaux. Ils sont plus mous que du mou! Ils font penser à la tentative de clouer des flans au mur!

Le président de Swissmem a osé qualifier ce non-sens d'"**accord taillé sur mesure**" pour la Suisse.⁹ Quels sont donc les tailleurs employés par Swissmem? Ces tailleurs n'ont certainement pas suivi une formation professionnelle suisse, mais tout au plus des études de sociologie selon le standard UE!

VI. La satisfaction du Conseil fédéral

Nonobstant cette réalité évidente, le conseiller fédéral Ignazio Cassis a déclaré le 19 décembre 2018 qu'il avait recommandé au Conseil fédéral d'approuver le résultat des négociations. Pour lui, le projet d'accord institutionnel n'est pas mauvais. Et de

⁶ Winston Churchill, Premier Lord de l'Amirauté, discours à la Radio BBC, 20.1.1940: "An appeaser is one who feeds a crocodile, hoping it will eat him last."
https://www.brainyquote.com/quotes/winston_churchill_100130?img=2

⁷ Dominik Feusi: L'UE lance un ultimatum aux termes duquel la Suisse doit prendre position jusqu'au 7 décembre sur l'accord-cadre. Dans: „Newsnet / Basler Zeitung“, 29.11.2018.

⁸ L'UE veut accorder un délai de grâce à la Suisse, Bruxelles pourrait prolonger la reconnaissance de l'équivalence boursière jusqu'au milieu de l'année 2019. Dans: „Neue Zürcher Zeitung“, 12.12.2018, p. 13.

⁹ „Der Rahmenvertrag ist massgeschneidert“. Pour Hans Hess, président ed swissmem, le prix à payer pour l'abandon de la voie bilatérale est beaucoup plus élevé que celui d'accord avec l'UE, dans: „Neue Zürcher Zeitung“, 27.12.2018, p. 11.

prétendre que la Suisse a obtenu que l'UE accepte 80% des conditions posées par elle.¹⁰

Mesdames et Messieurs, si 80% des objectifs contiennent autant de sottises, qu'en serait-il de 100%?

Comment expliquer ce fiasco?

Le 21 décembre 2012 Bruxelles a exigé de Berne un "**rattachement institutionnel**" de la Suisse à l'Union européenne. Le Conseil fédéral a par la suite proposé un **accord-cadre**. Dans l'avant-projet de contrat (le fameux "non-paper") du 13 mai 2013, le Conseil fédéral a accepté de faire **trois concessions à l'UE**:

- tout ce que l'UE considère comme **significatif pour le marché intérieur** sera **automatiquement repris par la Suisse**.
- la Suisse reconnaît le **Cour de justice UE** comme **dernière instance, donc sans recours possible**, en cas de divergence d'opinions entre Bruxelles et Berne sur l'interprétation des accords bilatéraux.
- le Conseil fédéral accorde à l'UE un **droit de sanction** pour le cas où la Suisse ne veut ou ne peut pas reprendre une décision de la Cour de justice UE.

Mesdames et Messieurs, si **l'abandon de la souveraineté nationale, l'éviction du législateur suisse et la reconnaissance de juges étrangers ainsi qu'un droit de sanction accordé à l'UE** étaient les objectifs de la Suisse dans ces négociations, alors même 80% sur 100 sont beaucoup trop!

Monsieur Cassis veut nous faire avaler un mauvais accord, car il a peur de mesures prises contre la Suisse. Oh, cette constante angoisse devant les pressions et menaces étrangères!

VII. Se suicider par peur de mourir

Mesdames et Messieurs, des dirigeants angoissés ne savent plus ce qu'ils doivent faire. Ils tremblent comme des feuilles devant les menaces proférées quasiment tous les jours par Bruxelles au cas où ce **traité de soumission** ne serait pas signé.

Que faire quand on ne sait plus comment se tirer d'affaire? Dans des situations sans issue de ce genre, il est souvent utile de se **fier à l'expérience**. Comment les choses étaient-elles autrefois? Dans des situations égales ou analogues? L'histoire a beaucoup à nous apprendre.

Autrefois, des puissances étrangères nous ont également menacés. C'était même beaucoup plus grave. Nous étions menacés de sanctions militaires. Pourtant, la Suisse avait la force de dire non.

J'appelle Monsieur Cassis – je le fais d'une voix forte afin qu'il m'entende même au Tessin: puisque vous êtes un radical-libéral, alors **prenez exemple sur le premier président de la Confédération, Jonas Furrer, un radical zurichois**. Il a dû s'opposer aux grandes puissances européennes, la Prusse, l'Autriche, la France et la Russie, qui voulaient empêcher la création d'un Etat fédéral suisse, libéral et démocratique.

¹⁰ «Levrat redet mich schlecht», Ignazio Cassis critique les attaques du président du PS – et défend la répartition des départements et l'accord-cadre, dans: «Neue Zürcher Zeitung», 19.12.2018, p. 13.

tique. Et qu'a fait ce radical? Il s'est présenté courageusement devant ces grandes puissances et leur a dit tout simplement:

"La Suisse indépendante veut continuer de se gouverner elle-même."¹¹

Puis il s'est fait plus précis: **la Suisse est autodéterminée et neutre**. La réglementation de ses affaires intérieures **"ne peut pas être de la compétence d'autres Etats"**.¹²

(Oui, ça c'était encore un vrai radical. Mais il faut dire qu'à cette époque le PAB, pré-décesseur de l'actuelle UDC, et les radicaux formaient encore un seul parti!)

Il n'y avait rien à ajouter. Cela a eu de l'effet. Les grandes puissances européennes se sont tenues tranquilles.

Et il n'y a rien à y ajouter aujourd'hui non plus. Ce principe est frappé dans la pierre depuis 782 ans. Si seulement le Conseil fédéral avait d'emblée envoyé ce message simple à Bruxelles. Il aurait eu du succès. (Il n'aurait même pas eu besoin de rédiger lui-même la lettre puisque nous lui avons remis un modèle le 17 janvier 2014 lors de l'assemblée de l'Albisgüetli.)

Les commissaires UE actuels reprochent à la Suisse qu'ils ont rencontré 21 fois des conseillers fédéraux, si bien que le temps est venu de signer l'accord. Jonas Furrer n'a sans doute rencontré qu'une seule fois les représentants des grandes puissances. Et aujourd'hui aussi, une seule rencontre aurait suffi **si le représentant suisse avait prononcé cette unique phrase: "La Suisse indépendante veut continuer de se gouverner elle-même."** Et c'est tout.

Mais des menaces, il y en a eu bien avant. Ainsi lisons-nous dans la "Frankfurter Zeitung" de 1814: **"En vérité, il est grand temps que la Suisse reçoive un maître."**¹³ Par maître, le quotidien allemand entendait une tête couronnée et ointe, un monarque ou du moins un prince censé régner sur une république fédérale vieille de plusieurs siècles.

En 2018, donc 200 ans plus tard, le ton n'a guère changé dans le même journal. La différence est que la "Frankfurter Allgemeine Zeitung" n'exige plus une tête couronnée pour la Suisse, mais demande que **les fonctionnaires de l'Union européenne prennent enfin les rênes dans notre pays: "Avec autodétermination dans l'isolement"**, titrait cette feuille.¹⁴ Et d'ajouter: **"Il faut que cessent enfin ces conditions spéciales que s'offrent les Suisses"**.¹⁵

Plus de 200 ans séparent ces deux éditions du journal de Francfort. Il n'y a vraiment rien de nouveau sous le soleil. Tout a déjà existé: les pressions extérieures sur la petite Suisse considérée comme une pierre d'achoppement, comme un **"non-sens"**

¹¹ Rolf Holenstein: Stunde Null. Die Neuerfindung der Schweiz 1848. Die Privatprotokolle- und Geheimberichte der Erfinder. Bâle: Echtzeit Verlag GmbH, 2018 p. 252

¹² Dito.

¹³ „Frankfurter Zeitung“, août 1814, citée par Rolf Hollenstein: Stunde Null, die Neuerfindung der Schweiz im Jahr 1848, Bâle: Echtzeit Verlag GmbH, 2018, p. 17.

¹⁴ Johannes Ritter: Selbstbestimmt in die Isolation. Dans: „Frankfurter Allgemeine Zeitung“, 23.11.2018, p. 7.

¹⁵ Johannes Ritter: Schweizer Angst. Dans: „Frankfurter Allgemeine Zeitung“, 11.12.2018, p. 15.

géostratégique"¹⁶ pour reprendre **les termes de Jean-Claude Juncker**, président de la Commission UE, une empêcheuse de régler en rond qu'il faut **éliminer** (c'est vrai, ce serait très simple avec l'accord institutionnel).

Et aujourd'hui, en 2019, nous sommes exactement à ce même point qui avait inspiré à Gottfried Keller son **"mandat pour le jour du jeûne" de 1871: "Des voies souriantes, mais incompétentes se font entendre: que veux-tu faire, petit peuple, avec ta liberté et ton autodétermination entre ces grands groupes populaires et ces grands sorts populaires?"**¹⁷ A cette époque aussi, la Suisse devait insister sur sa liberté et son autodétermination. Et ce n'était pas la première ni la dernière fois. Il n'y a décidément rien de nouveau sous le soleil.

Nous avons dû apprendre à l'école les événements entourant le **Congrès de Vienne de 1814/15** où la Suisse a réussi avec adresse à obtenir la reconnaissance de sa neutralité au niveau du droit international. Mais en 1826, le chancelier autrichien Metternich s'est cru autorisé à donner des leçons à la Suisse en affirmant: **le simple fait que les Suisses acceptent les agissements libéraux constituerait "une attitude hostile à l'égard de l'Europe"**.¹⁸

L'actuel **chancelier autrichien Sebastian Kurz** n'a pas voulu être en reste en déclarant avant la séance du Conseil fédéral du 7 décembre 2018 concernant l'accord institutionnel: **"Je suis toujours intervenu pour réclamer de la compréhension pour la Suisse, mais à un moment donné, il faut bien se décider. Ce moment est venu."**¹⁹

Nous sommes d'accord, Monsieur le Chancelier. Mais un non clair et net est aussi une décision.

La leçon à tirer du passé est évidente: **à chaque fois que la Suisse s'est montrée ferme, les événements qui ont suivi lui ont donné raison; à chaque fois qu'elle s'est inclinée, les conséquences ont été négatives pour elle.**

Mesdames et Messieurs, j'ai du mal à comprendre les actuels dirigeants d'entreprises, les théoriciens économiques de l'association economiesuisse et les élus politiques, tous ces gens à l'esprit étriqué, quand ils s'appêtent à renoncer à la souveraineté suisse face aux pressions extérieures. Ne se rendent-ils donc pas compte des conséquences de leur comportement? Vous le savez bien: chaque Suisse est astreint au service militaire. Les Suisses doivent suivre une école de recrues pour apprendre le maniement des armes et **ils savent qu'ils risquent leur vie lorsqu'ils doivent, dans une crise grave, défendre la souveraineté de leur pays. Et voici nos managers qui demandent que nous renoncions à notre souveraineté juste pour leur conserver éventuellement quelques avantages économiques! Jamais de la vie!**

Je vous pose la question: **est-ce vraiment une bonne solution que de se suicider par crainte de mourir?**

¹⁶ Peer Teuwsen: „Ein EU-Beitritt würde die Schweiz stabilisieren“. Dans: „Die Zeit“, 16.12.2010, <https://www.zeit.de/2010/51/CH-Interview-Juncker>

¹⁷ Hans Max Kriesi: Gottfried Keller als Politiker, Frauenfeld / Leipzig: Huber & Co., 1918, p. 312–313.

¹⁸ Werner Näf: Die Schweiz in Metternichs Europa, eine Instruktion Metternichs an den österreichischen Gesandten in der Schweiz aus dem Jahre 1826. Dans: Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde 2 (1940), p. 6.

¹⁹ Heidi Gmür: Der Bundesrat steckt in der Zwickmühle. Dans: «Neue Zürcher Zeitung», 28.11.2018, p. 15.

VIII. Où en sont les autres partis?

L'année 2019 sera l'année de la vérité en politique européenne. Et si les élus politiques tiennent parole – c'est malheureusement de moins en moins souvent le cas – le refus de l'accord institutionnel pourrait même être obtenu au Parlement. Quelles étaient les paroles de ces partis?

Gerhard Pfister, **président du PDC**, a déclaré en février 2018: "**Je ne vois pas l'utilité de l'accord-cadre. (...) Il n'existe quère de personnes dans ce pays qui disent 'Nous avons besoin de cet accord'**".²⁰

Petra Gössi, **présidente du PLR**, a annoncé en janvier 2018: "**La citoyenneté européenne doit être définitivement exclue des négociations.**"²¹ Tel n'est précisément pas le cas avec le projet d'accord présent.

Son prédécesseur Philippe Müller avait déjà rejeté en 2014 avec véhémence l'accord-cadre en s'écriant: "**Ce que l'UE esquisse actuellement dans son mandat n'arrivera jamais. Nous deviendrions le pays le moins souverain d'Europe. Nous serions totalement soumis aux exigences de l'UE et nous n'aurions plus voix au chapitre. Dans ce cas, nous pourrions directement adhérer à l'UE. Le PLR ne veut certainement pas de cela.**"²²

Voilà de fortes paroles. Mais il ne suffit pas de crier. Il faut aussi savoir montrer ses dents. **C'est voter intelligemment qu'il faut aujourd'hui.** Le temps n'est plus aux petits jeux tactiques consistant à enclencher son clignotant à droite quand tout le monde regarde, puis de bifurquer à gauche dans l'obscurité.

En février 2018, le PLR s'est dit de surcroît persuadé que "**la clause de la guillotine pourra être supprimée grâce à l'accord-cadre**".²³ Et voilà que l'on multiplie les clauses de guillotine!

Nous verrons ce qui restera en 2019 de ces paroles fortes et apparemment courageuses. J'ai de sérieux doutes. Il sera aussi intéressant de voir **comment le PS se comporte face à l'accord institutionnel alors que ce parti veut même adhérer à l'UE.**

Nous sommes actuellement en procédure de consultation, nous dit-on. Mesdames et Messieurs, vous remarquez fort bien qu'il ne s'agit pas de consulter, mais bien plus de manipuler et d'aligner lesdits faiseurs d'opinion sur la voie de l'approbation.

Lisez, pour vous en convaincre, la prise de position publiée ces derniers jours par *economiesuisse*.²⁴

Je connais les formules enjolivantes du département fédéral des affaires étrangères. La prise de position d'*economiesuisse* pourrait sortir de la même plume. Peut-être les fonctionnaires fédéraux s'en sont-ils chargés pour cette association. Des fonctionnaires économiques comme porte-parole de l'administration publique? A-t-on complètement oublié le beau principe "Plus de liberté, moins d'Etat"? Mais faut-il que nous soyons surpris alors qu'*economiesuisse* a recruté sa nouvelle directrice dans

²⁰ Emission „Arena“ de la télévision SFR, 23.2.2018.

²¹ „Sonst ist das Rahmenabkommen chancenlos“. Dans: „Blick“, 13.1.2018, p. 4.

²² „Wir müssten nach ihrer Pfeife tanzen“. Dans: „Sonntagszeitung“, 6.7.2014, p. 2.

²³ Le PLR dit "oui, mais" à l'accord-cadre; le groupe parlementaire fixe sa position en politique européenne. Dans: „Neue Zürcher Zeitung“, 5.2.2018, S. 9.

²⁴ NZZ du 14.01.2019

l'administration fédérale? Et la "Neue Zürcher Zeitung" m'apparaît ces jours également comme l'organe officiel de l'administration fédérale, comme une sorte de feuille officielle fédérale. Devons-nous nous en étonner quand nous voyons que des rédactrices de la NZZ deviennent des collaboratrices administratives de conseillères fédérales?

Fort de ma longue expérience politique, je vous dis ceci: **nous devons malheureusement prévoir qu'en fin de compte, lorsqu'il y aura une votation fédérale, nous devons mener ce combat pour l'indépendance et les droits du peuple sans les autres partis gouvernementaux**. Donc comme en 1992.

Je me pose cependant avec un peu d'inquiétude la question suivante: **avons-nous encore la force de rester un Etat libéral et régi par la démocratie directe au cœur de l'Europe, un pays qui décide de manière autonome et indépendante de son sort, qui ne veut pas se dissoudre dans un "grand ensemble" comme un morceau de sucre dans une tasse de thé?**

Tous les notables de Suisse ont déjà capitulé devant l'UE. Cela fait longtemps que les prétendues élites de ce pays se sont décidées pour l'accord institutionnel. Mais ils ont un problème: **comment vendront-ils cet accord à un peuple récalcitrant?** Comment tricher et enjoliver la vérité?

IX. Le mandat de l'UDC dans la campagne électorale

Nous le savons bien à l'UDC: notre principale tâche n'est pas de mener des campagnes électorales, mais de **nous battre pour le bien-être des citoyennes et des citoyens**. Mais nous savons aussi que nous ne pouvons atteindre nos objectifs politiques que si nous disposons d'un nombre suffisant de représentants de qualité dans les parlements, dans les gouvernements et dans les tribunaux. **Les élections sont un moyen qui sert notre action**. 2019 est une année électorale.

Pour les élections au Conseil d'Etat, il est important que **nous réussissions à nouveau à former un gouvernement de droite dans le canton de Zurich**. Côté UDC, nous nous présentons avec le directeur des finances **Ernst Stocker** et **Natalie Rickli**. Nous avons en outre un bon ticket à cinq avec **Carmen Walker Späh**, **Thomas Vogel** et **Silvia Steiner**. Pour une fois, il s'agit de candidats qui mènent réellement une politique de droite. **Il faut absolument que vous donniez votre voix à ces cinq candidats afin que le canton de Zurich ne dérive pas dans le camp rouge-vert comme la ville de Zurich**.

Notre mandat est de défendre la liberté et la sécurité des citoyennes et des citoyens. C'est en fait aussi le mandat de notre Etat de droit.

Nous voulons vivre **en sécurité** à l'intérieur et vers l'extérieur. Voilà **la seule manière de profiter le mieux possible de notre liberté**.

Nous attendons de l'Etat qu'il sauvegarde nos droits de la liberté et nous protège contre le crime et les criminels. Nous voulons vivre librement et en sécurité.

Nous nous battons pour les droits de participation libéraux de la démocratie directe au niveau de la Confédération, des cantons et des communes.

L'UDC entend par liberté **une vie dans une Suisse autodéterminée et non pas régie par l'étranger.**

Nous voulons être des citoyennes et citoyens libres dans un pays libre **avec des impôts, redevances et taxes modérés. Nous exigeons une meilleure protection de la propriété.**

Nous voulons une économie aussi libre que possible qui crée la prospérité, des emplois et des places d'apprentissage.

L'UDC se bat contre la **tendance de l'Etat à protéger de moins en moins notre sécurité, à ne plus contrôler les frontières et ne pas expulser des dangereux criminels étrangers.**

L'**immigration de masse, une politique d'asile erronée et un regroupement familial** excessivement généreux ont permis un afflux dans notre pays de personnes dont nous ne connaissons souvent même pas l'identité. La **sécurité de l'emploi** est surtout menacée par la libre circulation des personnes en provenance de l'UE. **L'UDC se bat pour une gestion autonome de l'immigration, pour une authentique préférence nationale ainsi que pour la réintroduction des contingents d'étrangers, système qui a fait la preuve de son efficacité.**

Il faut donc soutenir l'initiative UDC de limitation: les professionnels qu'on ne trouve pas en Suisse peuvent venir, mais nous refusons une libre immigration.

Notre sécurité sociale est menacée, car aucun Etat social ne fonctionne sans frontières.

Malgré la bonne situation économique, le taux de chômage a atteint un niveau record.

L'UDC veut garantir l'AI, les rentes, l'assurance invalidité et l'assurance chômage ainsi qu'une bonne desserte médicale.

L'UDC s'engage pour une **agriculture productrice** et une augmentation du degré d'autosuffisance qui contribue à notre sécurité alimentaire.

Notre armée n'est aujourd'hui plus capable de remplir sa mission. L'UDC veut une **défense nationale crédible** et, partant, une protection efficace de la population.

(Il est donc utile que, pour une fois, une représentante du PDC dirige le département de la défense. Ainsi, les autres partis n'auront plus besoin de refuser par réflexe des propositions du simple fait qu'elles viennent de l'UDC.)

Mesdames et Messieurs, **veillez à ce que des personnes qui connaissent le quotidien et la vie professionnelle des citoyens soient élues. Un parlement composé principalement de politiciens professionnels édicte toujours plus de lois inutiles et impose des contraintes bureaucratiques.**

Vous voyez bien, Mesdames et Messieurs, combien avait raison Rudolf Minger, le premier conseiller fédéral UDC, en disant: **"Je préfère un parlement qui ne fait rien à un parlement qui fait des sottises."**²⁵

X. Fin

En cette année clé décisive pour la liberté et l'indépendance nous devons nous souvenir de ce qu'a dit le général Henri Guisan au peuple suisse en 1940, donc à une époque bien plus difficile que la nôtre. **Il a pris le contre-pied par rapport à une classe politique hésitante face à ce qu'on appelait la "Nouvelle Europe".**

"Au seuil d'une année décisive, je vous engage à réfléchir et à agir en Suisses! Réfléchir en Suisse signifie aimer notre beau pays, rester fidèles à nous-mêmes et à la liberté qui nous a été transmise, à notre peuple divers mais uni (...)."²⁶

Défendez vous aussi nos valeurs suisses et encouragez votre entourage à en faire autant. Notre pays a besoin de vous!

Es lebe die Schweiz!
Vive la Suisse!
Viva la Svizzera!
Viva la Svizra!

²⁵ Konrad Stamm: Minger, Bauer, Bundesrat, die aussergewöhnliche Karriere des Rudolf Minger aus Mülchi im Limpachtal, Zurich: NZZ Libro, 2017, S. 81.

²⁶ Rede von General Henri Guisan, 1.8.1940, <https://www.arte.tv/de/articles/koennten-wir-widerstand-leisten-Henri-Guisan>